LE MANIFESTE

Social Habitat Work Programme

WORLD CONGRESS OF ARCHITECTS
UIA 2023 COPENHAGEN
2-6 JULY 2023

LE MANIFESTE

L'architecture de l'habitat: Leave No One Behind

A la suite de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), article 25.1 :
« Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires... », nous affirmons :

1. LE DROIT AU LOGEMENT EST UN DROIT A L'HABITAT

HABITAT | Le logement est la composante première de l'espace bâti et le droit au logement est un droit à un habitat primordial, réceptacle de la vie personnelle et relié la vie sociale, la santé, la culture, l'éducation, le sport, le travail. En conséquence de quoi, le logement est un espace privé, sûr, sain, permanent ou temporaire (réponse aux urgences humanitaires), prolongé par les espaces partagés, communautaires et publics, nécessaire à une vie pleine et entière.

2. LE DROIT A L'HABITAT EST UNIVERSEL ET INALIENABLE

HABITAT SOCIAL | Tout homme a droit à son habitat ; la société à l'obligation de le lui fournir, en garantissant les solutions adéquates pour satisfaire les besoins élémentaires de tous, dont les plus vulnérables : handicapés, personnes âgées, personnes isolées, immigrés et sans-abri

3. LE DROIT A L'HABITAT EST ASSURE PAR L'ARCHITECTE

ARCHITECTURE ET HABITAT | L'architecte est le mandataire de la société qui lui confie la charge de concevoir et réaliser un habitat social inclusif, offrant à ses habitants toutes les commodités et les espaces vitaux élémentaires.

Pour que le logement soit une voie d'intégration sociale, il doit être non seulement un abri, mais aussi offrir un environnement pérenne, décent et sain, protéger l'intimité de la famille mais aussi de chaque individu qui la compose. Le logement doit être fondé sur les quatre piliers fondamentaux :

I . L'HABITAT COMME UN DOMICILE

DIGNITE |
L'Habitat doit offrir les volumes nécessaires à ses habitants, un nombre de pièces correspondant à leurs besoins, il doit être construit avec des matériaux et selon une mise en oeuvre qui assurent la qualité des ouvrages et leur pérennité ; il doit être implanté en harmonie avec son environnement, qu'il soit urbain ou rural

II .L'HABITAT COMME UN PROCESSUS

IMPLICATION ET PARTICIPATION |
Comme il réunit les hommes, l' Habitat social doit associer dans une démarche holistique ses habitants autour de sa conception, dans ses projets de transformation, dans sa gestion, pour qu' il corresponde aux besoins de ceux qui y vivent et se transforme en fonction de l' évolution de la vie. Dès lors, l' habitat social n' est pas une solution pré-établie, mais un processus continu, lui permettant d' évoluer à l' intérieur et à l' extérieur de son organisation initiale pour modifier l' espace familial et les espaces partagés, intérieurs et extérieurs .

III . L'HABITAT COMME UN ORGANISME

INTEGRATION URBAINE |
L' Habitat social est un organisme qui étend ses fonctions au-delà de son enveloppe. Il n' est pas une entité isolée mais un organisme que doit être reliée à tous les lieux de la vie sociale : les espaces verts et les jardins, les garderies, les écoles et les lycées, les commerces, les lieux de travail, les lieux de culture et de sports; notamment, il doit être en lien direct avec les réseaux de transport d' usage quotidien, dont l' accés doit être garanti à tous.

IV. L'HABITAT COMME PROCES - SUS RESPONSABLE

DEVELOPPEMENT DURABLE |
L' Habitat social s' inscrit dans le développement durable, sous ces trois aspects : social – économique - écologique. Limiter les besoins énergétiques, solliciter les énergies renouvelables, utiliser les matériaux bio-sourcés ou recyclés, inscrire sa construction dans des circuits courts, associer les habitants à sa construction pour que l' Habitat social soit un process intégré à la vie des hommmes.

Nous appelons solennellement tous les décisionnaires, publics ou privés, les professionnels de la construction, les hommes politiques, nos collègues architectes a adopter les principes du Manifeste.

Programme de travail de l'UIA dans l'habitat social

en collaboration avec Architecture et enfants | Architecture pour tous | Architecture communautaire et droits de l'homme | Éducation et culture
Espaces | Patrimoine et Identité culturelle | Architecture, villes et territoires | Santé publique | Espaces publics | Sports et loisirs

ce que nous faisons

Les inégalités sociales sont de plus en plus visibles, en particulier dans les milieux urbains où vivent des personnes de différentes classes sociales, L'augmentation des inégalités sociales dans les zones urbaines est en corrélation directe avec l'itinérance, le chômage, la privation sociale et les problèmes de santé. Le programme UIA Social Habitat s'efforce d'étudier ces questions d'un point de vue architectural et de commencer à mettre en œuvre des actions sociales positives au sein de la communauté architecturale.

notre façon de faire

#L'apprentissage par les pairs – Partout dans le monde, les membres du programme échangent leurs expériences et leurs meilleures pratiques à travers des débats et des séminaires organisés par le programme.

#Recherche - Ce programme prépare des analyses, des collections d'études de cas et des recommandations de bonnes pratiques et les distribue aux autorités locales et nationales compétentes.

personne avec qui nous travaillons

Architecte, urbaniste, député provincial et national, militant social.

UIA Membres du Comité de l'habitat social

DIRECTEURS

Philippe Capelier
France

Sahar Attia
Egypt

MEMBRES

Agatha Irabor
Nigeria

Bülent Batuman
Türkiye

HAN Young-Keun
South Korea

Debatosh Sahu
India

George Ndege
Kenya

Jie Han
China

Mariana Garcia
Mexico

Jamel Matmati
Tunisia

Jacopo Gresleri
Italy

Marcela Abla
Brazil

Masud Rashid
Bangladesh

Heipert Nadav
Israel

Rivka Gutman
Israel

Rodolfo Jimenez
Chile

Enock Ruziga
Rwanda

SAKATA Izumi
Japan

Sherif Morgan
Egypt

Barsha Shrestha
Nepal

Soha Mneimneh
Lebanon

Tonia Katerini
Greece

Teresa Buroni
Uruguay

Victor Galves
Chile

Copyright© 2023. **Socialgraphics** all rights reserved.
Edited by **Han Young-keun** / Designed by **Kim Keuwn**

Region 1 _ CZA architetti, C+S Associati, MCA, Teknoarch, B22 e PURA, ACPV&Partners

Region 1 _ ATBA

Region 2 _ Muhlbaur Architects

Region 3 _ Hashim Sarkis Studios

Region 3 _ Francisco Vergara Arthur, Patricio Miranda Laclote

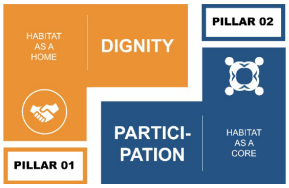

Region 1 _SANAA

Region 4 _ Gansam Architects

Region 4 _ GAD

Region 5 _ L'Etat Tunisien

Region 5 _ Francis Kèrè